

ACCIDENT

survenu à l'ULM identifié 25-LB

Événement :	décollage involontaire avec barre de contrôle attachée.
Cause identifiée :	mise en œuvre inadaptée.

Conséquences et dommages :	pilote décédé, aéronef détruit.
Aéronef :	ULM pendulaire Air Création Twin GTE 582, pendulaire.
Date et heure :	16 octobre 1999 vers 14 h 30.
Exploitant :	privé
Lieu :	AD Til Chatel (21).
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote.
Titres et expérience :	pilote 55 ans, UL de 1994, 4800 heures de vol dont 32 sur type et 16 dans les 3 mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 150° / 02 kt, rafales 10 kt, CAVOK.

Circonstances

Après le plein en carburant, l'ULM est stationné à proximité des pompes à essence. Le pilote, debout à côté de l'appareil démarre le moteur et le laisse tourner au ralenti. Un témoin explique qu'au moment où le pilote s'installe sur son siège par la droite, le régime moteur augmente notablement. L'appareil commence à rouler alors que le pilote n'est pas installé, la ceinture de sécurité n'est pas bouclée et la barre de contrôle est toujours maintenue à la barre avant du chariot par un élastique. L'ULM décolle dans ces conditions et atteint une hauteur d'une centaine de mètres avant de décrire des "S" puis de partir en virage engagé par la gauche. L'ULM percute le sol avec une forte assiette à piquer à environ trois cents mètres à gauche de son lieu de départ.

L'enquête n'a pas pu déterminer si le frein de stationnement avait été serré avant le démarrage. Aucune cale n'a été retrouvée près du lieu de la mise en route.

Le pilote a vraisemblablement accroché la manette de gaz en montant à bord. Cette manette se situe du côté droit de l'appareil. Le manuel d'utilisation prévoit un accès à bord par la gauche pour éviter de l'actionner intempestivement.

La position de l'aile, lorsque la barre de contrôle est attachée à la partie avant du chariot, suffit à provoquer un décollage court et une montée au second régime.